



Un budget équilibré et des engagements renforcés pour le climat

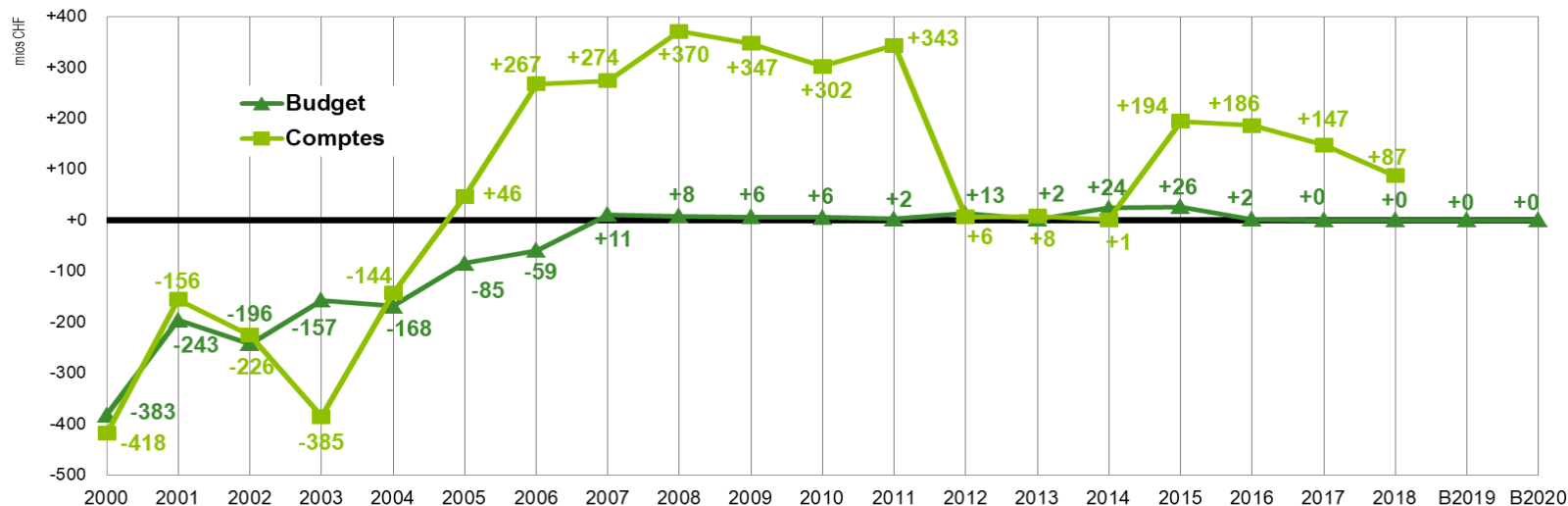
Projet de budget 2020 de l'Etat de Vaud,
arrêté le 18 septembre 2019

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 26 septembre 2019

Résultat de fonctionnement

- Excédent de revenus du projet de budget 2020: 76'100 francs
- 14^e budget équilibré consécutif, le troisième de cette législature
- Effets financiers de la RIE III-VD pleinement intégrés



Synthèse des charges

<i>Charges en mios</i>	Budget	Budget	Ecart	
	2019	2020	budgets 2019 / 2020	
	9'771.7	10'123.6	351.9	3.60%
./. Ajustement reprise AVASAD		-76.7		
./. Ajustement CSIR		-37.8		
Total des charges retraitées	9'771.7	10'009.1	237.4	2.43%

- **Croissance des charges retraitées prévue en 2020: +2,43%**
 - au niveau du budget 2019 (+2,55%) et des comptes 2018 (+2,6%)
 - supérieure à la croissance économique escomptée (prévisions 2020: PIB-CH 1,7%; PIB-VD 1,5%)
 - conforme à la planification financière du Conseil d'Etat (+2,3%)

- **Augmentation des charges dans le secteur de la santé, part Etat +113 mios (+8,5% par rapport au budget 2019), soit notamment:**
 - reprise par l'Etat du financement de l'AVASAD assumé jusqu'ici par les communes (compensé par la hausse du coefficient cantonal d'imposition) +77 mios
 - groupe CHUV: hausse d'activité, renouvellement des immobilisations +10 mios
 - FHV: ouverture de lits, soutien au développement des Pôles santé +10 mios
 - soins à domicile: croissance des activités, révision des tarifs OPAS +7 mios
 - contribution à la bascule vers la grille salariale CCT San (HRC) +3 mios
 - déploiement de la cybersanté et de la garde médicale +2 mios
- **Hors reprise du financement de l'AVASAD, croissance réduite à +2,7% par rapport au budget 2019**

Action sociale

- **Augmentation des dépenses dans le secteur social, charges brutes +77 mios (+3,0% par rapport à 2019), soit notamment:**
 - ajustement CSIR (entièrement financé par la Confédération) +38 mios
 - politique familiale (PC familles, rente-pont, allocations familiales, revenu ponctuel de 26 mios venu en diminution des charges en 2019) +24 mios
 - subsides LAMal (démographie, frais de gérance) +13 mios
 - PC AVS/AI (démographie, vieillissement de la population) +9 mios
 - bourses d'études +5 mios
 - aides individuelles d'hébergement (frais de placement et ateliers) +5 mios
 - aides sociales (RI, mesures d'insertion) -15 mios
 - financement résiduel des soins (augmentation de la part de l'assurance) -13 mios

Formation, jeunesse et culture

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'enseignement, formation, jeunesse et culture, charges brutes +72 mios (+2,4% par rapport à 2019), soit notamment:**
 - DGEO, DGEP, SESAF: création de 131 ETP d'enseignants dont 58 ETP d'assistants à l'intégration (régularisation phase II) +7 mios
 - mise en œuvre de la LPS (+40 ETP d'enseignants spécialisés, +13 ETP d'appuis spécialisés), subventionnement de mesures socio-éducatives +8 mios
 - renforcement des aides à l'intégration (élèves en situation de handicap) +4 mios
 - subventions en lien avec la protection des mineurs (PSE-SPJ) +8 mios
 - subventions aux Hautes Ecoles (UNIL, HEP, HES) +8 mios
 - subventions redistribuées (AIU, LEHE, HES-SO) +6 mios
 - arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité scolaire (petites fournitures) +4 mios

Institutions et sécurité

- **Stabilité des dépenses dans le domaine des institutions et de la sécurité, avec notamment les variations suivantes:**
 - renforcement de l'OCTP dans le cadre de la réforme vaudoise de la curatelle (dont +10 ETP) +2 mios
 - renforcement du SPEN (dont création de 6 ETP et places supplémentaires d'exécution de peine) +2 mios
 - péréquation intercommunale, baisse de la contribution de l'Etat, selon accord de 2013 (DRPTC) -5 mios

Infrastructures et ressources humaines

- **Augmentation des dépenses dans le domaine des infrastructures et des ressources humaines, charges brutes +8 mios (+1,4% par rapport à 2019), soit notamment:**
 - contribution de l'Etat à la FAJE pour l'accueil de jour des enfants (dont +7 mios prévus dans la cadre de la RIE III-VD) +8 mios sur 59 mios
 - subventions aux entreprises de transport public +5 mios sur 204 mios
 - participation cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) +2 mios sur 35 mios
 - coûts de maintenance des nouveaux projets informatiques +4 mios
 - transfert des flux financiers vers l'entité «Service inter-cantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA)» -9 mios

Economie, innovation et sport

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'économie, de l'innovation et du sport, charges brutes +5 mios (+0,7% par rapport à 2019), soit notamment:**
 - consolidation des aides étatiques pour la mise en œuvre de la politique agricole: paiements directs, projets liés aux programmes fédéraux de protection (Phydel, Pestired, antibiorésistance), plan cantonal de réduction des produits phytosanitaires, lutte contre les épizooties +1,5 mios
 - renforcement du dispositif d'intégration (augmentation des forfaits fédéraux dans le cadre de l'Agenda Intégration Suisse AIS) +7 mios
 - diminution des coûts liés aux mesures du revenu d'insertion professionnelle (baisse du nombre de demandeurs d'emplois et maintien des prestations par un recours éventuel au fonds de lutte contre le chômage) -3 mios

Territoire et environnement – climat

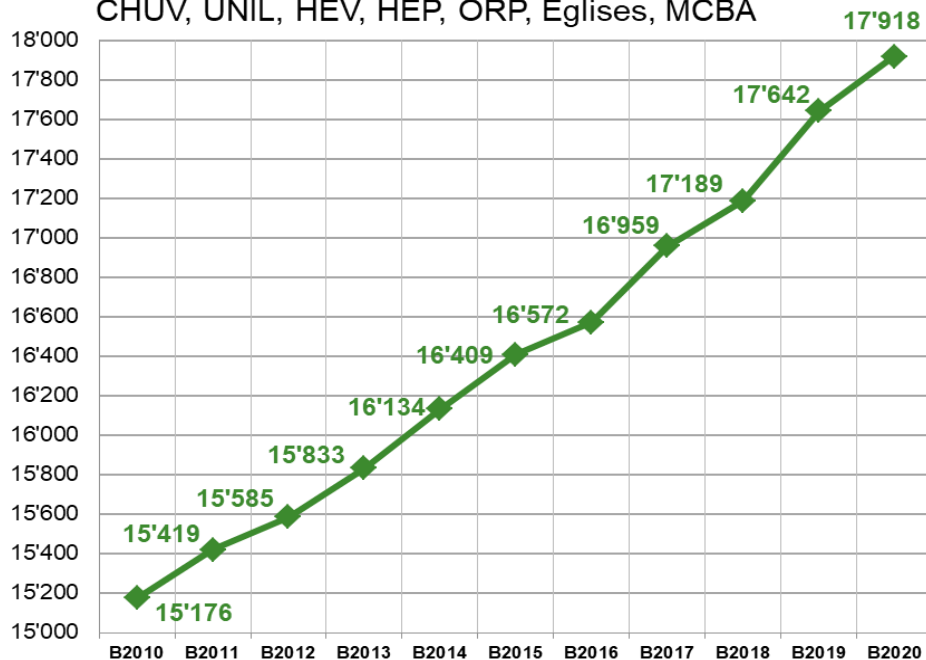
- **Dépenses dans le domaine de l'environnement et du climat 235 mios (charges brutes +9 mios, +3,8% par rapport à 2019), soit notamment:**
 - **développement durable:** création de 2 ETP pour la mise en place de la politique cantonale Agenda 2030, renforcement de l'UDD (actuellement 3 ETP)
 - **politique énergétique** (économies d'énergie, assainissement énergétique, CoCEn): augmentation de la subvention pour le Programme Bâtiments +2,5 mios, soit une enveloppe 2020 de 54 mios (14 mios VD et 40 mios CH)
 - **politique climatique** (Plan Climat, OPair): création de 2,3 ETP, première étape de renforcement de l'équipe dédiée au climat
 - **biodiversité et ressources naturelles:** création de 2 ETP et augmentation de la subvention pour le Plan Biodiversité +4,7 mios, soit une enveloppe 2020 de 50 mios (VD et CH)

Finances

- **Augmentation des charges financières brutes +66 mios (+10,7% par rapport à 2019), soit notamment:**
 - rétrocession aux communes de la part liée à la compensation fédérale RFFA +32 mios
 - adaptation de la prévision des pertes sur créances +11 mios
 - augmentation des charges d’amortissement +5 mios
 - renforcement de la chaîne de taxation (+10 ETP) +1,2 mio

Synthèse des effectifs

Evolution des ETP à l'Etat, non compris :
CHUV, UNIL, HEV, HEP, ORP, Eglises, MCBA



- **Augmentation nette des postes +275.7 ETP (+1,6% par rapport à 2019):**
 - adaptation des ressources enseignement et formation +171.1 ETP
 - nouveaux postes administratifs +104.6 ETP

Focus Programme de législature

Principales mesures 2020 du Programme de législature 2017-2022, charges brutes 29 mios:

		<i>en mios</i>	Budget 2020
Axe 1	1.13 Mettre en œuvre une politique environnementale cohérente		9.4
	1.9 Poursuivre le développement d'une offre d'accueil de jour collectif et familial des enfants		8.4
	1.1 Renforcer la formation professionnelle (duale et en école) ainsi que le soutien à la certification des acquis professionnels		3.0
	1.12 Mettre en œuvre la politique d'aménagement du territoire définie par le plan directeur cantonal		0.6
	1.10 Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société et au sein de l'Etat		0.1
Axe 2	2.8 Poursuivre une politique active en faveur d'une mobilité sûre et de qualité		3.7
	2.9 Elargir l'offre culturelle notamment par de nouvelles réalisations significatives pour le canton		1.4
	2.7 Contribuer à consolider et à diversifier l'agriculture. Déployer une marque territoriale et consolider la stratégie œnotouristique		0.5
Axe 3	3.3 Poursuivre une politique faisant de l'Etat un employeur attractif et exemplaire		1.7
	3.4 Accompagner la transition numérique de l'Etat		0.4
	3.2 Renforcer les liens avec les communes		0.1
Total des mesures 2020 du Programme de législature			29.3

Synthèse des revenus

<i>Revenus en mios</i>	Budget 2019	Budget 2020	Ecart budgets 2019 / 2020	
Total des revenus bruts	9'771.8	10'123.7	351.9	3.60%
Total du groupe Impôts	5'812.7	5'902.0	89.3	1.54%

- **Progression des revenus totaux +3,6% (+2,6% au budget 2019):**
 - hors reprise AVASAD et ajustement CSIR, croissance réduite à +2,5%
- **Progression des recettes fiscales +1,5% (-0,6% au budget 2019)**
- **Autres revenus:**
 - compensation fédérale pour RFFA +103 mios
 - revenus financiers de participations +69 mios
 - ajustement CSIR +38 mios
 - RPT / impôt anticipé +10 mios
 - facture sociale: participation des communes, 1/3 dès 2016 +2 mios
 - réaffectation du budget 2019 sur 2020 du montant lié à la RIE III-VD (128 mios)

Impôts personnes physiques

Revenus en mios

	Budget 2019	Budget 2020	Ecart budgets 2019 / 2020	
Impôt sur le revenu	3'608.0	3'620.1	12.1	0.3%
Impôt sur la fortune	620.0	676.6	56.6	9.1%
Impôt à la source (sourciers et frontaliers)	280.0	253.0	-27.0	-9.6%

- **Progression de l'impôt sur le revenu +0,3% (+3,0% au budget 2019):**
 - baisse -1,0 pt du coefficient cantonal d'imposition (stratégie fiscale 2020-2023)
 - baisses fiscales -66 mios (augmentation des déductions des primes LAMal, des frais de garde et du forfait pour contribuable modeste)
 - hausse +2,5 pts du coefficient cantonal (reprise du financement de l'AVASAD)
- **Progression de l'impôt sur la fortune +9,1%:**
 - croissance régulière des valeurs mobilières, mais risque de volatilité
- **Baisse de l'impôt à la source -9,6%:**
 - selon résultats 2018 et évolution observée en 2019
 - basculement de sourciers à l'imposition ordinaire

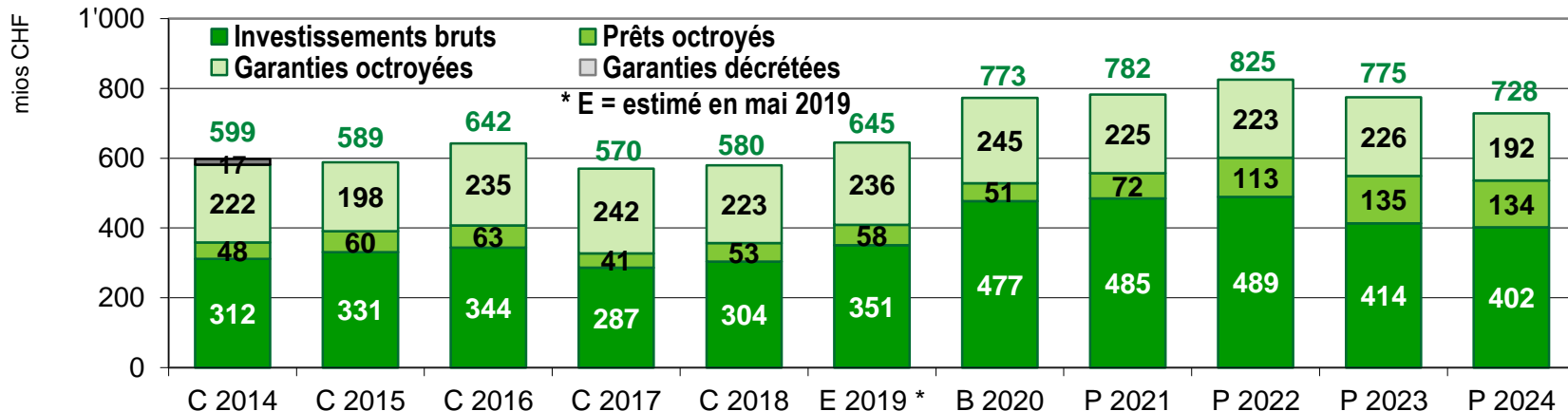
Impôts personnes morales

<i>Revenus en mios</i>	Budget 2019	Budget 2020	Ecart budgets 2019 / 2020	
Impôt sur le bénéfice	342.0	366.2	24.2	7.1%
Impôt sur le capital	100.0	95.9	-4.1	-4.1%

- **Variations des impôts sur le bénéfice et le capital:**
 - pour mémoire, baisse en 2019 du taux d'imposition du bénéfice de 8,0% à 3,33% (impact -279 mios)
 - effets de la RIE III-VD et de la RFFA conformes aux attentes +34 mios
 - incertitudes sur le résultat des entreprises en lien avec la conjoncture économique (résultats définitifs connus en 2022)

Investissements bruts

- **Investissement global prévu en 2020 dans l'économie 773 mios:**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 477 mios
 - nouveaux prêts octroyés 51 mios
 - nouvelles garanties 245 mios
- **Plan d'investissements 2021-2024: moyenne 778 mios par an**



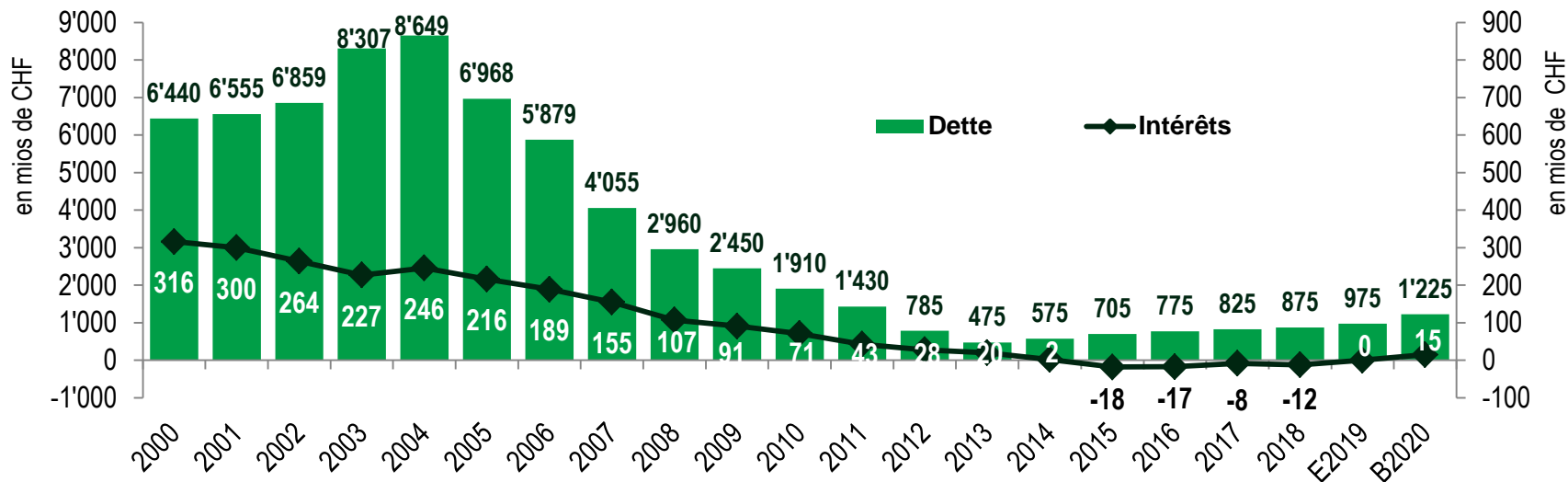
Détail des investissements

Principales mises en œuvre prévues en 2020:

		Budget 2020
		<i>en mios</i>
DTE	Forêts, rivières, déchets (28,9); Maison de l'environnement (7,0); locaux SAN (2,0); territoire (0,6)	38.5
DFJC	Bâtiments enseign. supérieur et UNIL (43,2); bâtiments enseign. postobligatoire (27,0); Musée Elysée et Mudac (20,0); MCBA (5,1); Plateforme 10 (3,5), éducation numérique (3,0)	102.3
DIS	Bâtiments pénitentiaires (6,4); PolCant : matériel transmission et centre de formation (6,7); SSCM (1,0)	14.1
DSAS	BAP-aile est (6,2); CHUV : hôpital enfants (41,4); bloc opératoire BH (23,1); Cery (13,9); bâtiment oncologie (13,3); soins continus et intensifs (8,8); entretien technique (3,0)	113.2
DEIS	Agriculture (9,9); Alpes vaudoises (9,4); stade de la Tuilière (5,6); piscine de Malley (2,8); centre intercommunal de glace de Malley (2,2)	31.2
DIRH	Routes (83,9); mobilité (31,0); mensuration officielle (7,2)	122.2
DFIRE	Immeubles de l'Etat : entretien des bâtiments (8,0); prisons (4,0); EPSIC (2,5); CERN Rennaz (1,5); Cathédrale (0,8); Plateforme 10 (0,8); UNIL-Epalinges (0,8)	22.2
OJV	Regroupement sur un site du TC (3,5); sécurisation des offices judiciaires (1,0)	4.5
Informatique	Informatique fiscale (4,4); DAL plateforme achats (2,1); stratégie e-VD (1,8); cyberadministration (1,7); SIRH (1,6); SI DGMR (1,5); SI justice (1,5); SI DGEP (1,5)	29.1
Total investissements bruts		477.2
Prêts	Logement (7,8); LADE (4,7); infrastructures sportives (1,2); RER Terminus Cully (10,8); tram Flon-Renens (10,0); tunnel LEB (6,0); autres pour transports publics (10,3)	51.0
Garanties	Institutions spécialisées (14,4); logement (16,4); établissements sanitaires (187,6); LADE (6,0); soutien à l'industrie (1,8); EVAM (3,5); transports publics (15,1)	244.8
Effort global d'investissement		773.0

Dette et intérêts

- **Croissance mesurée mais régulière de la dette depuis 2013**
 - financement CPEV (1,44 milliard) et investissements



Note S&P: A A A A+ AA- AA AA AA+ AA+ AA+ AAA AAA AAA AAA AAA AAA AAA

Risques et incertitudes

- **Risques conjoncturels: cours Euro/CHF, Brexit, marchés boursiers, tensions commerciales et régionales, effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales**
- **Projet fédéral «Stabilisation de l'AVS» (AVS 21): impact du relèvement du taux TVA environ 8 mios**
- **Projet fédéral «Imposition des couples et de la famille»: baisse de la part vaudoise à l'IFD environ 20 mios**
- **Initiative parlementaire fédérale pour un financement moniste des prestations de soins: impact du passage à un financement uniforme entre 100 à 200 mios**
- **Subsides à l'assurance-maladie: impacts du nouveau modèle RIE III et des augmentations annuelles de primes**

Climat – politique du Conseil d'Etat

- **Engagement fort dans le cadre de la «Stratégie fiscale 2020-2023»**
 - dotation de 10 mios au fonds pour l'énergie (projets énergies renouvelables et efficacité énergétique (effet multiplicateur 50 mios)
 - financement 10 mios pour le climat, la biodiversité et les ressources naturelles (dont 2,1 mios au budget 2020)
 - financement 10 mios pour des mesures ponctuelles en faveur de projets ou actions en lien avec les transports publics et la mobilité
- **Nouvelle conception cantonale de l'énergie (CoCEn, EMPL juin 2019)**
 - constat de l'épuisement du fonds pour l'énergie en 2020
 - future taxe possiblement fixée entre 0,6 et 1ct/KWh
 - avec taxe à 0,6 ct/kWh, fonds alimenté de 24 mios par an, soit 240 mios sur 10 ans (effet multiplicateur 1,2 milliard)

Climat – efforts partagés

- **DTE:** mise en œuvre des politiques énergétique et climatique, protection de la biodiversité
- **DFJC:** prise en compte croissante des thématiques relatives au climat dans les divers programmes pédagogiques
- **DIS:** développement urbain durable au travers des coopératives de logement
- **DSAS:** mesures d'optimisation de la consommation d'énergie du CHUV, exigence du label Minergie pour les EMS
- **DEIS:** réduction des risques liés à aux produits phytosanitaires, planification de l'irrigation des cours d'eau, soutien à l'agriculture de conservation
- **DIRH:** amélioration de l'offre mobilité et transports publics (global 239 mios)
- **DFIRE:** prescription des objectifs environnementaux dans les constructions et rénovations de l'Etat, label SméO ENERGIE + ENVIRONNEMENT

Climat – crédits d'investissements

- **Projets récents ou futurs portés au plan d'investissement 2020-2024:**
 - Maison de l'environnement à Vennes 16 mios (ouvrage)
 - crédit cadre micropolluants 80 mios (voté) et 60 mios (à venir)
 - UNIL agrandissement station de pompage 13 mios, grands consommateurs LVLEne 16 mios, assainissement production chaleur 20 mios
 - stratégie cantonale deux roues 31 mios (1^{ère} et 2^{ème} étapes)
 - bus à haut niveau de service (BHNS) 26 mios (subv. étape 1, étude étape 2)
 - développement métros m2 / m3 env. 850 mios (y c. cofinancement fédéral), crédits déjà adoptés par la Commission du Grand Conseil pour l'interface de la place de la gare 93 mios et pour la poursuite des études 60 mios
 - tram Lausanne – Renens – Villars-Ste-Croix env. 700 mios (y c. cofinancement fédéral), crédits déjà adoptés par le Grand Conseil 398 mios

Commentaires

- **Progression maîtrisée des charges, conforme à la planification (supérieure aux prévisions de la croissance économique pour 2020)**
- **Estimation réaliste des revenus compte tenu des incertitudes conjoncturelles**
- **Prise en compte immédiate de l'aboutissement du projet RFFA**
- **Intégration des préoccupations climatiques, préparation d'un déploiement réfléchi des forces et des investissements**